



CONSOLIDATION DES COMPTES OBJECTIFS ET CADRE REGLEMENTAIRE

Objectifs de la formation :

- Les comptes consolidés sont le support de la communication financière des groupes et l'outil de mesure de la contribution de chaque entité, à la performance de l'ensemble.
- Il est indispensable de comprendre la finalité de la consolidation afin de mettre en œuvre une méthodologie de production et de présentation des comptes.

Programme :

Connaitre le cadre réglementaire :

- Obligation d'établir des comptes consolidés.
- Textes en vigueur, normes françaises et IFRS.
- Divergences entre normes françaises et internationales.
- Traitement des dates de clôture.

Déterminer le périmètre de consolidation :

- Différents types de contrôle : Exclusif, conjoint, influence notable.
- Exclusions du périmètre.
- Calcul des pourcentages de droits de vote.
- Sociétés incluses et exclues : Quelles règles appliquer ?

Travaux pratiques :

- *Définir le périmètre de consolidation.*
- *Établir l'organigramme du groupe.*

Utiliser les méthodes de consolidation :

- Calcul du pourcentage d'intérêts.
- Méthodologie de l'intégration globale et proportionnelle, de la mise en équivalence.

Travaux pratiques :

- *Calcul de pourcentages de contrôle et d'intérêts.*



Maîtriser les principaux retraitements :

- Retraitements obligatoires.
- Homogénéisation des comptes.
- Élimination des écritures de nature fiscale.
- Activation des contrats de location financement.
- Engagements de retraite.
- Écarts de conversion.
- Contrats à long terme.
- Éliminer l'incidence des opérations intra-groupes.

Travaux pratiques :

- *Proposer des écritures d'élimination à comptabiliser au Journal de Consolidation.*

Déterminer les impôts différés :

- Identifier les sources d'imposition différée.
- Déclarations fiscales.
- Écritures de consolidation.
- Déficits reportables.
- Constater l'imposition différée.

Travaux pratiques :

- *A partir des éléments à intégrer et à déduire, comptabiliser toutes les conséquences de l'impôt différé au 31/12/N.*

Traiter les opérations d'élimination :

- Notion d'éliminations intra-groupe (neutralisation des résultats, prestations réciproques, marge sur stock...).
- Calcul des écarts d'acquisition et élimination des titres consolidés.

Travaux pratiques :

- *Calculer l'écart d'évaluation.*
- *calculer l'écart d'acquisition.*
- *comptabiliser les écritures au Journal de consolidation.*

Présenter des comptes consolidés :

- Notions d'intérêts minoritaires et de "Goodwill".
- Répartition des capitaux propres.
- Contenu des comptes consolidés.
- Liasse de consolidation.



Travaux pratiques :

- *Consolider le bilan d'une société selon les trois méthodes de consolidation : Intégration globale, Intégration proportionnelle, Mise en équivalence.*

Public concerné :

- Chargés d'affaires Entreprises.
- Analystes Engagements.
- Directeur de centre d'affaires.

Méthode pédagogique :

Les cours tiennent compte des acquis et des capacités d'assimilation des participants. Le formateur a pour mission de répondre à la demande de façon permanente et individualisée.

Tout au long de la formation le formateur alterne entre théorie, démonstration et pratique.

Mise à disposition de tout le matériel dédié à cette formation.

Intervenants :

Formateur spécialisé dans la comptabilité et la consolidation des comptes requérant un minimum de trois années de pédagogie appliquée dans la formation.